



PARTI SOCIALISTE DU SENEGAL



"PS"

SECRETARIAT NATIONAL
EN CHARGE DE LA CELLULE INTERNATIONALE

INTERNATIONALE SOCIALISTE
REUNION VIRTUELLE
DU COMITE AFRIQUE DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE
SAMEDI 5 JUIN 2021.

Thèmes :

- La défense et le renforcement de la démocratie dans la région ;
- L'impact du Covid-19 et ses défis sociaux et économiques ;
- Surmonter les conflits et assurer la paix sur le continent.

Le Parti Socialiste du Sénégal, s'inscrivant dans une tradition de réflexion mais aussi de capitalisation et de partage d'expériences, souscrit au débat sur les trois thématiques identifiées pour la réunion virtuelle du Comité Afrique du 5 juin 2021.

A l'entame de mon propos, je souhaite rendre hommage à nos illustres devanciers dans cette instance et qui, toute leur vie durant ont été les bâtisseurs de la démocratie : je veux citer nos regrettés Léopold Sédar Senghor et Ousmane Tanor Dieng, qui n'ont eu de cesse d'être les chevaliers de la construction de la démocratie au Sénégal et en Afrique. Nos pensées vont également à tous nos camarades membres de l'Internationale Socialiste qui ont été emportés par le Covid-19.

- **LA DEFENSE ET LE RENFORCEMENT DE LA DEMOCRATIE DANS LA REGION**

La démocratie est un idéal universellement reconnu et un objectif fondé sur des valeurs communes à tous les peuples qui composent la communauté mondiale, indépendamment des différences culturelles, politiques, sociales et économiques. Elle est donc un droit fondamental du citoyen qui doit être exercé dans des conditions de liberté, d'égalité, de transparence et de responsabilité, dans le respect de la pluralité des opinions et dans l'intérêt commun.

L'un des fondements de la démocratie réside sur l'effectivité de l'Etat de Droit. Dans nos pays qui ont hérité de l'autoritarisme du colonialisme et des régimes militaires découlant de putschs, la préservation de la démocratie s'impose pour une gestion sereine de nos républiques.

Les libertés individuelles doivent être au centre de nos préoccupations. Nous devons tout faire pour promouvoir la liberté d'expression sous toutes ses formes :

- liberté de la presse ;
- liberté politique ;
- liberté d'association ;
- liberté de penser ;
- liberté de circuler.

Aujourd'hui, avec les mutations profondes qui s'opèrent au niveau mondial, nous Socialistes, nous nous devons d'être des précurseurs de cette nouvelle donne.

Devant des forces obscurantistes qui menacent nos Etats, l'Afrique, à travers ses composantes politiques et citoyennes doit ériger des boucliers contre ces menaces aussi bien endogènes qu'exogènes. L'échange, le dialogue permanent entre les acteurs politiques républicains, les forces vives de nos nations et les populations constituent des leviers irremplaçables dans la préservation de nos acquis démocratiques.

Dans la social-démocratie, la défense et le renforcement de l'idéal démocratique constituent un impératif de gouvernance. Dans la région, de réels motifs de satisfaction sont à mettre en valeur à travers la vitalité électorale et démocratique mais aussi le fonctionnement régulier des institutions dans de nombreux pays. Toutefois, des situations particulières observées notamment au Tchad et plus récemment au Mali, concourent à faire

observer un relâchement et/ou un délitement présumé du lien démocratique. Toutefois, l'exemple respectif de ces deux pays, ne milite aucunement en faveur d'un déni des efforts, actions et initiatives en cours. Aussi, la diplomatie, politique, sociale et culturelle mise en œuvre par les organes compétents des organisations sous régionales, régionales et la communauté internationale, doivent être reconnus, promus et renforcés en vue d'une démocratie de plus en plus réelle et assumée au sein de la région. En effet, l'équilibre des Institutions nationales et le progrès socioéconomique des Etats en dépendent fortement. Parler de défense et de renforcement de la démocratie, signifie aussi la prise en charge des questions liées à la bonne gouvernance, à la transparence et à la culture de la paix.

• **L'IMPACT DU COVID-19 ET SES DEFIS SOCIAUX ET ECONOMIQUES**

Les défis liés à l'impact du Covid-19 sont multiples et ils s'apprécient en fonction de la réalité socioéconomique propre à chaque pays, suivant l'étendue de la crise sanitaire observée depuis le début de l'année 2020.

A l'épreuve de la pandémie, les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19 sont perceptibles dans tous les secteurs d'activités, à l'échelle du continent.

Toutefois, depuis l'apparition du Covid-19, le diagnostic de l'impact de la pandémie, se traduit par :

- la crise de l'emploi,
- le chômage dans des secteurs stratégiques de la vie socioéconomique,
- la fragilisation des couches socioprofessionnelles vulnérables,
- la réduction de la productivité,
- l'augmentation des coûts de transaction commerciale.

Il en ressort que l'Afrique pourrait connaître sa plus sévère récession en vingt-cinq ans et subir un frein dans ses efforts de développement. Si l'on se fonde sur des expériences passées de crises similaires, notamment la crise d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014, le COVID-19 est susceptible d'avoir des conséquences durables sur la productivité du travail en raison de son impact sur le capital humain et les infrastructures.

Toutefois, le secteur parapublic semble plus ou moins épargné à la faveur des initiatives et politiques d'ajustement adoptées et mises en œuvre en vue d'une résilience des économies locales.

La résilience observée traduit positivement par la pertinence des mesures prises, de manière graduelle et opportune, par les Etats de la région. Il est important, à côté des initiatives internes à chaque Etat, de relever les dynamiques communautaires et la solidarité sous régionale matérialisées par les nombreuses rencontres de haut-niveau consacrées à la gestion de la crise multidimensionnelle née de la pandémie de Covid-19.

De plus, la dégradation généralisée de l'économie même dans un contexte de résilience, semble reposer la pertinence de l'annulation de la dette des pays africains.

En termes de solutions, la dynamique de résilience au plan régional devrait être renforcée aux fins d'harmonisation et d'efficience des politiques qui continuent à être mises en œuvre à l'échelle nationale et internationale. Une bonne coopération entre Etats atténuerait l'impact négatif du COVID- 19 dans les pays d'Afrique, notamment dans le cadre du maintien et de la consolidation des échanges économiques dans toute la région. En effet, l'enjeu est bien de remettre les pays de la région sur une trajectoire de croissance forte d'avant Covid-19 et ainsi emprunter la voie de la relance de nos économies.

Le récent Sommet de Paris sur le financement des économies africaines (18 mai 2021) a constitué une tribune internationale dans la volonté de relancer les activités socioéconomiques sur le continent.

Dans la prise en charge par les Etats des défis liés à l'impact du Covid-19, une question majeure se pose et ce, dans une dynamique transversale : l'insertion socio-économique et l'Emploi des Jeunes. La Jeunesse des populations de nos Etats, requiert une attention renforcée des efforts en direction de cette cible et plus globalement, des couches sociales vulnérables.

La crise socioéconomique liée au Covid-19, engage les Etats, dans la mise en œuvre des politiques publiques, à toujours envisager les impératifs d'investissements dans les secteurs prioritaires et stratégiques liés à la souveraineté en vue de maintenir la résilience observée. L'impact social de la crise sanitaire du Covid-19, pose l'impérieuse nécessité de renforcer les mesures d'équité sociale et territoriale, en vue d'optimiser l'accès universel à la santé publique et aux services sociaux de base, mais aussi la disponibilité de ressources telles que l'eau potable, l'électricité, etc. Aux côtés des Etats, les Collectivités territoriales peuvent valablement, à travers un financement et une fiscalité adaptés, concourir à la prise en charge de tels enjeux au niveau local.

Il apparait donc urgent :

- de renforcer les priorités liées à l'économie agricole (émergence de chaînes de valeurs agricoles en vue d'une réelle souveraineté alimentaire), à la sécurité sanitaire et à l'industrie pharmaceutique ;
- d'opérer les bonnes ruptures en vue de la transformation industrielle du tissu économique des Etats (véritable industrialisation) ;
- de promouvoir la compétitivité du secteur privé ;
- de développer les Partenariats Public-Privé ;
- d'accentuer les efforts et soutiens en vue de l'accès aux financements pour les PME-PMI, ainsi que les acteurs du secteur informel qui fournit une importante part du PIB dans de nombreuses économies de la région.

- ***SURMONTER LES CONFLITS ET ASSURER LA PAIX SUR LE CONTINENT***

L'Afrique continue d'être le théâtre de nombreux conflits. C'est le cas dans le Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Nigéria, Cameroun, Niger, Tchad, etc.), en Afrique centrale (Centrafrique, RDC) mais aussi en Afrique du nord (Lybie), dans la Corne de l'Afrique (Ethiopie, Erythrée, Somalie) et dans la partie australe du continent (Mozambique).

Si les situations peuvent être diversement appréciées, les conflits relèvent globalement de dynamiques d'ordre sécuritaire internes aux Etats. Mais ils mettent aussi en exergue l'ampleur et l'extension de la menace djihadiste et du risque terroriste.

La réalité des conflits laisse observer une certaine instabilité politique et institutionnelle qui se traduisent par des crises avec leurs conséquences et méfaits sur des économies déjà fragilisées par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19.

Face à ce péril des conflits en Afrique, les institutions régionales (ONU, Union Africaine, CEDEAO, etc.) mettent en œuvre, avec le concours des partenaires stratégiques internationaux, des initiatives en vue de ramener la paix sur le continent africain. Leurs actions s'observent à travers les négociations au sommet, la présence de Représentants spéciaux, l'envoi de Médiateurs et de Missions de bons offices. Ces initiatives se traduisent aussi par le déploiement de Forces de maintien de la paix ou de forces conjointes en vue de la prise en charge des nombreuses menaces d'ordre sécuritaire comme le djihadisme, le

terrorisme, le grand banditisme, le piratage en haute mer ou la criminalité transfrontalière.